

REPUBLIQUE FRANCAISE
SYNDICAT D'EAU DES FREMUR

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 30 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le 30 septembre 2026 à 9 h 30, les membres du syndicat se sont réunis à la mairie de Pleslin Trigavou, sous la présidence de Monsieur LEMOINE Loïc, Président.

PRÉSENTS : LEMOINE Loïc - ARMANGE Cécile - BERNARD Philippe - BOURGET André - BRIARD Serge - BULTEZ Laurent - CORDON Jean-Baptiste - DE LA CUEVA Victor Hugo - GENSSE Thierry - LAYEC Claude - LEDAGUENEL Thierry - LEMOINE Yann - LOHIER Philippe - MORAIN Didier - REBOURS Sébastien - RICHEUX Christophe - ROUX Dominique - SAMSON Noël

ABSENTS EXCUSES : GAULLIER Cédric - HERVE Jean-Yves - RAFFRAY Michel

ASSISTAIT AUSSI : MANCEAU Patrick, SDAEP 22

SECRÉTAIRE : BERNARD Philippe

Ouverture de la séance à 9 h 30

Approbation du PV de la séance du 24 juin 2026

OBJET : Demande de dégrèvement transmise par la compagnie Fermière SAUR

Monsieur le Président présente la demande de dégrèvement déposée suite à une fuite d'eau.

Après examen du dossier, le Comité Syndical donne son accord et décide d'appliquer la loi Warsmann à laquelle sont ajoutées les fuites d'eau dues aux appareils sanitaires pour les demandes suivantes :

PLESLIN TRIGAVOU : COLLET Yolande

Pour Copie Conforme,

Le Président



Le Secrétaire de séance



**CERTIFIÉ EXECUTOIRE PAR
TRANSMISSION EN PREFECTURE**

LE 8 OCT. 2026